

~~0-5-1~~  
2-5-1

ACTES DU PREMIER  
CONGRÈS INTERNATIONAL  
DE LINGUISTES

A LA HAYE, DU 10-15 AVRIL 1928



*č. inv. 252*

A. W. SIJTHOFF'S UITGEVERSMAATSCHAPPIJ N.V. — LEIDEN

1930

**Proposition 20.** *Conclusion: toutes les créations du langage, qu'elles soient lexicales ou non, stylistiques ou non, latines ou non, sont imitables, c'est-à-dire empruntables. Cette unité est une des caractéristiques fondamentales qui distinguent l'École des néolinguistes des différentes autres écoles méritoires qui l'ont précédée. C'est précisément de cette unité et de ces dualismes que proviennent des conséquences théoriques et pratiques différentes: v. Introd., ll. cc. et SCHRIJNEN, *Handleiding*<sup>2</sup>, pages 105—108 (SCHRIJNEN—FISCHER, *Einführung*, pages 99—102).*

*D'autre part, nos maîtres aussi ont raison quand ils pensent que les innovations lexicales sont plus fréquemment empruntées que les innovations grammaticales: v. Introd., page 96.*

Dr. F. HESTERMANN, HAMBURG.

**Proposition 21.** *Typwörter suchen ist ein Provisorium.*

Das Ausschlaggebende ist die Auslese der Typwörter. Aber gerade Typwörter dürfen nicht solche sein, die leicht der Abwanderung unterliegen, denn dann sind sie ja eben keine Typwörter mehr, mit deren Hilfe man einen Dialekt oder eine Volksgemeinschaft herstellt. Auf Karten mag man besonders die linguistische Bodenständigkeit als Mittel- oder Ursprungsgebiete betonen, falls sich an einer Stelle das Wort als etymologisierbar erweist. Fragebogen können hier keine indigenen Texte ersetzen, sondern nur dazu antreiben letztere zu heben. Aus exotischen Sprachen sollte man nicht nur Texte nach Europa bringen, da oft wesentliches übersehen wird, weil es in den Texten zufällig nicht oder nur selten vorkommt. Erzählungen kennen fast nur dritte Einzahl oder Mehrzahl Präteritum, Dialoge fast nur zweite Personen. Man sollte möglichst schon an Ort und Stelle die Grammatik im Groben herzustellen suchen. Man sollte auch wissen, mit welchen Völkern man dort sprachlich verkehrt, welche die Sprache noch reden, ob sie schlecht reden, welche man nur schlecht verstehen kann.

Die Lexikographie ist eine heikle Sache. Wie stellt man ein Wörterbuch her, alphabetisch oder wurzelhaft? Wenn man auch nicht ganz der Ansicht sein kann, dass es überhaupt keine feste Form für ein Wort gibt, so lassen sich in manchen Sprachen die Wörter nicht isoliert von den Possessiven geben, um so weniger, wenn bei jedem Präfix die Form sich ändert. *Man müsste also hier etwa zu Sätzen kommen*, die besagten, dass etwa der 'Plural' die 'Wurzelform' gibt oder ihr nahekommt. Induzierendes und Induziertes könnte also nur provisorisch oder relativ gegeben werden.

#### IV.

**Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la grammaire d'une langue quelconque?**

ROMAN JAKOBSON, PRAGUE; S. KARCEVSKY, PROFESSEUR ADJOINT à L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE; PRINCE N. TROUBETZKOY, PROFESSEUR à L'UNIVERSITÉ DE VIENNE.

**Proposition 22.** *Toute description scientifique de la phonologie d'une langue doit avant tout comprendre la caractéristique de son système phonologique, c.-à-d. la caractéristique du répertoire, propre à cette langue, des différences significatives entre les images acoustico-motrices.*

*Une spécification plus détaillée des types de ces différences est très désirable. Il est surtout utile d'envisager comme une classe à part de différences significatives les corrélations phonologiques. Une corrélation phonologique est constituée par une série d'oppositions binaires définies par un principe commun qui peut être pensé indépendamment de chaque couple de termes opposés.*

*La phonologie comparée a à formuler les lois générales qui régissent les rapports des corrélations dans les cadres d'un système phonologique donné.*

*L'antinomie de la phonologie synchronique et de la phonétique diachronique se trouverait être supprimée du moment que les changements phonétiques seraient considérés en fonction du système phonologique qui les subit. Le problème du but dans lequel ces changements ont lieu doit être posé. La phonétique historique se transforme ainsi en une histoire de l'évolution d'un système phonologique.*

*D'autre part, le problème du finalisme des phénomènes phonétiques fait, que dans l'étude du côté extérieur de ces phénomènes, c'est l'analyse acoustique qui doit ressortir au premier plan.*

#### *Argumentation.*

La thèse de F. de Saussure définissant la langue comme un système de valeurs relatives est presque généralement admise dans la linguistique contemporaine. Cependant on n'a pas été assez conséquent pour en tirer pratiquement toutes les conclusions. La phonologie synchronique d'une langue se borne, dans

la plupart des cas, à caractériser les sons au point de vue de la production et sans tenir compte de leur rôle dans le système phonologique. Ainsi les différences significatives ne sont pas suffisamment délimitées en elles-mêmes et distinguées des différences extragrammaticales (c.-à-d. combinatoires et extérieurement motivées, ou bien stylistiques et, comme telles, relevant de systèmes fonctionnels différents).

Pourtant cette délimitation même ne suffirait pas non plus : il serait nécessaire de spécifier les types de différences phonologiques significatives. Il y a deux types fondamentaux de différences entre les images acoustico-motrices. Ce sont — pour nous servir de termes empruntés à la logique — les différences entre les images *disjointes* et les différences entre les images *corrélatives*. Si les sujets parlants sont conscients d'une corrélation entre les images, ce n'est que grâce à la présence dans leur système phonologique d'une série d'oppositions binaires du même type. Dans ces conditions, la pensée linguistique est à même d'abstraire le troisième terme (ou terme de comparaison) des couples concrets ; d'autre part, le substrat commun aux deux termes de chacun de ces couples se laisse aussi abstraire, et forme ainsi une entité réelle dans le système phonologique donné.

En voici quelques exemples. Le système phonologique du russe comporte les corrélations suivantes : « consonnes sonores — consonnes sourdes », « consonnes molles — consonnes dures », « voyelles à accent dynamique — voyelles sans accent ». Le système phonologique du tchèque comporte les corrélations suivantes : « consonnes sonores — consonnes sourdes », « voyelles longues — voyelles brèves ». En plus des corrélations propres au tchèque le serbe littéraire comporte celles-ci : « voyelles à accent musical — voyelles atones », « voyelles accentuées à l'intonation montante — voyelles accentuées à l'intonation descendante ».

Il est surtout important d'envisager les corrélations comme un type particulier de différences phonologiques, parce que certaines de ces corrélations se trouvent entre elles dans des rapports réguliers, c.-à-d. que l'absence de telle ou telle corrélation dans un système phonologique donné est régulièrement liée soit à l'absence soit, au contraire, à la présence d'une autre corrélation dans le même système. Ainsi : si dans un système phonologique la corrélation « longueur — brièveté des voyelles » manque, il y manquera également la corrélation : « telle direction — direction contraire de l'intonation des voyelles » ; s'il y manque la corrélation « telle direction — direction contraire de l'intonation des voyelles », il y manquera également la corrélation « accent musical — atonie » ; s'il y existe la corrélation « accent dynamique — absence d'accent », il y manquera la corrélation « longueur — brièveté des voyelles » ; s'il y existe la corrélation « accent musical — atonie », il

y manquera la corrélation « caractère mou — caractère dur des consonnes ». Cette régularité des rapports de corrélations, suffisamment explicable au point de vue psychologique, est un des facteurs les plus importants des changements phonétiques : la perte ou l'apparition d'une corrélation impose souvent la nécessité de reconstruire radicalement le système phonologique. Et c'est ainsi que du domaine de la synchronie nous passons dans le domaine de la diachronie.

Du moment que nous acceptons que dans la synchronie les éléments d'un système linguistique donné doivent être appréciés sous l'angle des fonctions qu'ils ont à remplir, nous sommes forcés d'abandonner l'ornière des « Junggrammatiker » dans la linguistique diachronique également. La conception selon laquelle les changements phonétiques sont fortuits et involontaires et que la langue ne prémédite rien, nous nous faisait représenter la phonétique historique d'une langue, comme une suite de troubles et de destructions aveugles causés par des facteurs extrinsèques du point de vue du système phonologique ; ces actions désordonnées ne seraient que des cambriolages fâcheux et dépourvus de tout but.

La doctrine de F. de Saussure contamine et la conception en question et une façon téléologique de traiter la phonologie synchronique. Elle ne laisse par conséquent à la collectivité des sujets parlants qu'à trouver un sens à l'état de désordre, dans lequel ils se trouvent à un moment donné, en l'interprétant comme un système ordonné. Mais, en réalité, le rôle de la collectivité des sujets parlants est beaucoup plus actif, alors que la portée des « cambriolages phonétiques » dans l'histoire de la langue est beaucoup plus limitée. Partout, où un procès destructif a eu lieu, il est nécessairement suivi d'une réaction active. Et tout comme au jeu d'échecs la perte d'une pièce provoque souvent toute une série de déplacements de la part du joueur menacé, en vue de rétablir l'équilibre, de même dans une langue donnée, on a besoin de toute une série d'innovations phonétiques visant à restabiliser le système phonologique. Il arrive, aussi bien à la collectivité des sujets parlants qu'au joueur d'échecs, de recourir à des procédés qui, tout en sauvant la situation sur un point, risquent d'entraîner des conséquences désastreuses sur d'autres points du système. L'analogie saussurienne entre la langue et le jeu d'échecs peut être poussée jusqu'au bout. Il existe des changements linguistiques qui, pareillement aux déplacements dans le jeu d'échecs, ont « l'intention d'exercer une action sur le système ». Quand on étudie les changements phonétiques d'une langue, le premier problème qui se pose, c'est de savoir à quel point et dans quel sens ils visent et atteignent le système phonologique ; en d'autres termes : sont-ce les différences significatives ou bien

les éléments extragrammaticaux seuls qui en sont affectés? et, si ce sont des éléments significatifs, lesquels?; des corrélations ou bien des différences entre les images disjointes? telle différence est-elle supprimée? deux différences sont-elles fondues ensemble? une nouvelle différence phonologique a-t-elle surgi? ou bien est-ce la nature particulière d'une différence déjà existante qui est modifiée? est-ce une limite entre deux valeurs phonologiques qui s'est déplacée dans les cadres d'une même différence? etc.

C'est la question du but d'un événement phonétique qui s'impose de plus en plus au linguiste, à la place de la question traditionnelle des causes. Ce n'est pas en renonçant à la notion de « loi phonétique » qu'on dépasserait la tradition des « Junggrammatiker », mais bien en interprétant cette notion téléologiquement et en abandonnant la conception mécanistique. C'est, en particulier, dans la mesure où les changements phonétiques ont été traités sans considération du système phonologique qui les subit qu'on n'est pas arrivé à atteindre les lois de la phonétique générale.

En mettant au premier plan le problème des tendances et des buts des faits phonétiques, la linguistique sera de plus en plus obligée de traiter ces phénomènes au point de vue de l'acoustique, car c'est précisément l'image acoustique et non l'image motrice qui est visée par le sujet parlant et qui constitue le fait social.

CH. BALLY ET ALB. SECHEHAYE, GENÈVE.

Les quelques notes groupées ici en réponse à la question proposée par le Congrès, procèdent d'une interprétation que nous espérons correcte des mots « complet » et « pratique ». Nous ne pensons pas qu'un exposé complet doive être une énumération exhaustive de tous les éléments d'un système linguistique, mais un tableau schématique où rien d'essentiel n'est omis, où tous les traits caractéristiques sont mis en valeur et permettent de suppléer aisément les détails accessoires. D'autre part nous entendons le mot « pratique » dans un sens plus didactique que pédagogique : il ne s'agit pas d'indiquer les moyens les plus propres à enseigner la grammaire d'un idiome, mais de fixer les principes scientifiques permettant de pénétrer dans le système de la langue.

Le problème ainsi délimité, nous nous sommes demandé comment les doctrines de l'école genevoise de linguistique pourraient contribuer à sa solution. Les remarques qui suivent sont donc inspirées soit par le *Cours de Linguistique Générale* de Ferdinand de Saussure, soit par celles de nos publications qui continuent l'enseignement de notre maître. Voici les ouvrages et les articles auxquels on pourra se reporter pour compléter une exposition volontairement condensée : nous les citerons au moyen des abréviations indiquées entre parenthèses.

- SAUSSURE, F. DE, *Cours de Linguistique générale*. 2<sup>ème</sup> éd., Paris, Payot, 1922 (C.L.G.).
- BALLY, CH., *Traité de Stylistique française*. 2 vol. Heidelberg et Paris, 1909 (T.S.F.).
- *La pensée et la langue*. Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, tome XXIII, pp. 117—137 (P.L.).
- *Le Langage et la Vie*. 2<sup>ème</sup> éd., Paris, Payot, 1926 (L.V.).
- *Langue et Parole*. Journal de psychologie normale et pathologique (Paris, Alcan). XXIII<sup>e</sup> année, pp. 693—701 (L.P.).
- *La contrainte sociale dans le langage*. Revue internationale de Sociologie. 1927, pp. 211—229 (C.S.).
- SECHEHAYE, ALB., *La méthode constructive en syntaxe*. Revue des langues romanes, janvier—avril 1916 (M.C.).
- *Essai sur la structure logique de la phrase*. Paris, Champion, 1926 (S.L.Ph.).
- *L'école genevoise de linguistique générale*. Indogerm. Forschungen, t. 44, pp. 217—241 (février 1927).

Notre point de vue ressortira d'autant mieux, pensons-nous, que nous l'opposerons d'abord aux méthodes avec lesquelles il est incompatible ; les principes positifs se dégageront d'eux-mêmes par contraste.

#### I.

L'étude de la grammaire d'une langue ne peut reposer sur l'histoire de cette langue ; elle doit être rigoureusement statique ; grammaire et histoire sont des termes qui s'excluent réciproquement. (C.L.G. p. 117, pp. 119 ss.). En effet, un rapport grammatical établi entre signes quelconques ne peut être que « synchronique », non « diachronique » : il suppose nécessairement la coexistence de ces signes dans les cerveaux des sujets parlants. Il s'ensuit que toute relation imaginée entre faits linguistiques n'a aucune valeur grammaticale pour un état de langue donné, si les sujets n'ont pas conscience de cette relation ou l'interprètent autrement. Il est manifestement absurde d'expliquer (comme on le fait souvent) l'accord du participe passé dans « la place qu'il a prise », par le rapport prédicatif *qui a existé autrefois* entre le

substantif et le participe, puisque ce rapport n'existe plus et que *prise* est aujourd'hui partie intégrante du parfait composé (*j'ai pris* est sur le même pied que *je prends, je pris, etc.*).

La première objection que l'on entend formuler contre la méthode statique, c'est que la notion d'état de langue, sur laquelle elle est tout entière fondée, n'est qu'une moyenne, une abstraction, et en somme une fiction. Mais si cette moyenne n'existe en fait jamais d'une façon absolue, elle existe en droit d'abord, car aucune recherche scientifique n'est possible sans postuler des abstractions et des moyennes; elle existe pratiquement ensuite, car le bon sens suffit à nous imposer la notion d'une langue qui ne change pas; elle existe enfin en puissance, à l'état de tendance constante des sujets parlants, qui postulent l'état et cherchent à s'y conformer; si ce n'était là qu'une fiction, la langue n'aurait aucune existence sociale. La méthode statique ne fait que systématiser dans la mesure du possible cette unité, qui est la raison d'être naturelle de tout langage, et vers laquelle tendent tous les membres de la collectivité. Si même, oubliant la fonction sociale de la langue, on prétendait (ce qui est vrai en théorie), que chaque individu a, au moins minimalement, sa langue propre, différente en quelque mesure de celle de tous les autres, même alors on verrait que chacune de ces « langues » suppose la coexistence des signes dans chaque cerveau, et que la grammaire individuelle, tout comme la grammaire tout court, n'existe que synchroniquement, indépendamment du passé qui l'a créée.

On peut définir l'antinomie du statique et de l'évolutif en disant que l'histoire étudie les changements survenus dans la langue, c'est-à-dire des événements, des *procès* qui disloquent le système linguistique et entravent son fonctionnement; la statique, au contraire, suppose ce fonctionnement et étudie les *procédés* par lesquels la pensée s'exprime dans la langue. Or, si l'étude du changement implique que l'objet en question est *isolé* des associations antérieures, et considéré en lui-même, la description d'un procédé linguistique est incompatible — nous le verrons — avec l'isolement, et ne se comprend que par association et opposition syntagmatiques. (C.L.G. p. 122, p. 140).

On pense souvent que la méthode historique est valable en grammaire dans la mesure où les traces matérielles du passé sont manifestes; quelqu'un pourrait facilement reprendre l'exemple précédent et nous demander: Comment expliquez-vous le féminin *prise*, si vous ne dites pas qu'il a été autrefois le prédicat du féminin *place*? Mais cette vue repose sur un examen superficiel du mécanisme grammatical, et notamment sur le prestige de la forme (du signifiant), au détriment de la valeur (du signifié); on pourrait tout aussi bien dire que *tout (toute)* n'est pas un adverbe dans « il est tout surpris, elle est toute surprise », parce que la distinction

du masculin et du féminin subsiste dans la forme. En général on se résigne difficilement à admettre cette vérité pourtant évidente, qu'un état de langue suppose une générale discordance des formes et des valeurs, et que les valeurs priment les formes et non inversement.

De deux choses l'une: ou bien le rapport grammatical reste identique d'un état à l'autre, et dans ce cas il n'y a pas de problème, l'explication étant la même pour les deux époques; ou bien, sous l'apparente conservation du signe dans sa forme matérielle, se cachent des changements souvent profonds. Pourquoi? Parce que le jeu des associations constitutives de la valeur s'est déplacé; le signe est entré dans un nouveau milieu associatif et, par suite, les associations anciennes se sont rompues; on ne peut donc les alléguer pour expliquer un fait auquel elles sont devenues non seulement étrangères, mais contradictoires. Ainsi le type « la place qu'il a prise » est indissolublement lié à « il a pris la place », ce qui montre que l'accord n'est plus « pensé » et relève du seul signifiant. C'est également voiler la réalité que de montrer dans *grand' (mère)*, *grand' (messe)*, etc., un adjectif dont le féminin aurait conservé sa forme ancienne. Comme *grand'* n'a aujourd'hui que le féminin *grande*, *grand'* est compris comme une sorte de préfixe, et on associe *grand'mère* à *arrière-neveu*, et, malgré l'accord, à *beau-père*, *belle-mère*, tout cela pour des raisons sémantiques qui priment les relations de forme à forme. On peut même dire que l'interprétation nouvelle existait au moment où *grand'* aurait pu devenir *grande*, et que c'est la raison pour laquelle il ne l'est pas devenu.

On voudrait sauver l'explication historique des états en se retranchant derrière la distinction entre formes régulières et formes anormales; les dernières au moins s'expliqueraient mieux par la diachronie que par la synchronie. La forme, oui, la valeur et le fonctionnement, non. C'est le passé qui explique l'opposition, *travail-travaux*, *un boeuf (bœf)*, *des boeufs (bœ)*. Mais il est évident que les sujets ne savent rien de ce qui a créé ces formes; ils obéissent simplement à la règle statique qui veut que l'irrégulier soit expliqué par association mnémique avec le régulier. Ces pluriels *les travaux*, *les boeufs* sont implicitement confrontés avec les pluriels invariables *les oeuvres*, *les vaches*, etc., de sorte que la variation *travail-travaux* est au fond de même nature que celle de *tout surpris-toute surprise*, confrontée avec *très surpris, très surprise*. Les conjugaisons irrégulières fonctionnent uniquement par association permanente avec la conjugaison régulière (en français, celle en *er*); ainsi *il va*, *nous allons*, *j'irai*, etc., n'existent que grâce à l'appui constant de *je marche*, *nous marchons*, *je marcherai*, etc.

C'est donc une erreur propagée par l'explication historique

que de parler de conjugaison « morte » ; cette conjugaison est aussi vivante que l'autre, seulement elle reçoit sa vie du dehors, comme la lune reçoit sa lumière du soleil ; le vrai est que l'association purement mnémique ne prête pas à des imitations analogiques (cf. la possibilité de créer *emboutiquer* sur *emmagasiner*, etc.) ; mais un organisme peut être parfaitement vivant sans se reproduire.

Tout ce que nous disons de l'anomal s'applique à l'implicite ; est implicite tout signe qui n'est pas représenté par un signifiant phonique, matériel ; or, si la plupart des formes irrégulières sont implicites, la réciproque n'est pas également vraie ; ainsi l'impératif (par ex. *marche, marchons, marchez*) est parfaitement régulier, et pourtant il est caractérisé par l'absence des pronoms sujets, qui seule permet de le distinguer de l'indicatif (*tu marches, nous marchons, vous marchez*). Donc la notion modale de l'ordre, de la prière, etc., est parfaitement consciente chez les sujets, et pourtant elle résulte de la constatation de l'absence d'un signe modal. On voit tout de suite l'abîme qui sépare cette interprétation et celle de l'histoire ; celle-ci nous rappellera qu'en latin l'impératif était caractérisé par des désinences spéciales (*ama, amate*, etc.), qui ont cédé la place à d'autres qui ne différencient plus ce mode : constatation nulle pour le staticien.

C'est pour la même raison que la langue possède dans bien des cas des « signes zéro » (C.L.G. pp. 123, et 124. p. 254), qui, bien que provenant de l'absence antérieure de tout signe à une place déterminée, n'en ont pas moins une existence réelle par association avec les formes similaires ; ainsi *cri* (du verbe *crier*) a un suffixe zéro de nom d'action, et celui-ci se déduit de la masse énorme des couples du type *gémir : gémissement, se lamenter : lamentation*, etc., d'où l'impression que *cri* (: *crier*), *tri* (: *trier*) etc., sont dans le même cas et doivent être pensés comme suffixaux. Ici l'opposition avec l'histoire se concrétise dans le contraste de la terminologie : l'histoire pose l'absence de signe (*zéro signe*), la statique l'existence idéale d'un signe (*signe zéro*). M. Bally a cherché à montrer qu'en latin, et même en indo-européen il n'y avait pas de phrase *purement* nominale, parce que le mécanisme grammatical amenait les sujets à « penser » une copule zéro dans tous les cas où historiquement on est tenté de n'en voir aucune. (Cf. Bull. de la Soc. de Lingu. 23, 1 ss.).

Mêmes conditions pour les cas de cumul de plusieurs signifiés dans un seul signifiant : en français le petit mot *y* (dans : « vous demeurez dans cette rue ; j'y demeure aussi ») renferme trois signifiés : la préposition *à*, et l'association avec un nom de lieu (*rue*), qui étant actualisé (*cette*) renferme lui-même deux signes. Cette analyse paraît forcée parce qu'on oublie la spontanéité et la fréquence des associations de ce genre. De même encore toute hypostase

est implicite tant qu'elle est vivante, et elle est vivante parce qu'on l'associe à la forme explicite correspondante (cf. *cet homme est un renard*, et *cet homme est semblable à un renard, comme un renard*).

On peut exprimer la même idée en disant que la langue ne réalise qu'indirectement l'idéal de linéarité (v. Saussure C.L.G. p. 103, Bally L.V. 173-4), c'est-à-dire que les signes ne sont jamais exactement juxtaposés sur la ligne du discours sans chevauchement ; mais cet idéal est atteint par le détour des associations, puisque tout ce qui n'y est pas conforme est expliqué par ce qui le réalise. Ce qu'on appelle généralement synthèse n'est pas autre chose que l'ensemble des infractions à la linéarité. Ainsi toute forme synthétique est analysée par la langue ; mais un type syntagmatique, et plus généralement une langue, peut être nommée synthétique (dans le sens étroit), dans la mesure où la correspondance avec l'explicite est indirecte, compliquée, et exige des associations intermédiaires plus nombreuses.

Tout ce qui est dit de l'aspect syntagmatique des signes s'applique également aux associations mentales. Ainsi pour la statique il est absolument indifférent que des homonymes absolus proviennent de convergences phonétiques (p. ex. « louer une maison », « louer un élève »), ou d'une différenciation sémantique (« voler avec des ailes », « voler le bien d'autrui »), ou de l'introduction du même mot à différentes époques (« l'air qu'on respire » et « l'air qu'on chante »). La seule chose qui intéresse le staticien, c'est la nature des associations qui différencient les mots de forme identique. De même en grammaire : *-ment* représente deux suffixes homonymes (cf. *clairement* et *règlement*) ; ce n'est pas l'étymologie qui explique leur emploi, mais le fait que l'un est précédé de radicaux adjectifs, l'autre de radicaux verbaux. *A* est ambivalent dans « je donne un livre à mon ami » et « je pense à mon ami » ; bien loin que l'étymologie éclaire la différence de fonction, elle l'efface (latin *ad*) ; pour comprendre la différence, il suffit de constater que, aujourd'hui, on dit « je lui donne un livre », mais « je pense à lui », et c'est sur cette base seulement qu'on peut étudier la distinction grammaticale ainsi révélée.

Il va sans dire aussi que l'étymologie populaire est seule à considérer si elle est sentie par les parleurs, et si l'étymologie vraie est oubliée (jour « ouvrable », compris comme étant le jour où l'on ouvre les boutiques, et non plus celui où l'on « œuvre », ce mot étant sorti de l'usage, au moins dans ce sens).

L'histoire pourrait rentrer dans la statique par une porte dérobée, si l'on tenait compte de la constatation, d'ailleurs instructive, que dans beaucoup de cas un état de langue présente dans des signes coexistants des degrés de transformations susceptibles d'expliquer l'évolution d'un signe isolé. Ainsi des syntagmes agglutinés, et peu ou pas analysables, ont souvent à côté d'eux

des groupes de signes montrant ce qu'ils ont été eux-mêmes autrefois ; ex : « J'aime *plus ou moins* la musique russe » et « voulez-vous *plus ou moins* de vin ? » Ou encore « s'entêter dans un *parti-pris* » et « un *parti-pris* ne doit pas être abandonné ». Un cas extrêmement fréquent est celui où un type de phrase cohérente a, à côté de lui, dans le même état de langue, un système de deux coordonnées juxtaposées qui explique sa formation. L'anglais d'aujourd'hui permet de dire soit *I know you are mistaken*, soit *I know : you are mistaken*, et il est loisible d'expliquer la genèse du premier tour par le second ; ils n'en sont pas moins absolument distincts, pour la forme (mélodie différente, absence de pause médiane dans le premier) et pour la valeur (le premier marche avec *I know that you are mistaken* et renferme une conjonction zéro).

On peut encore objecter qu'une langue retranchée de son passé présente un aspect chaotique, grâce à la générale discordance des formes et des valeurs, signalée plus haut. Si cela était vrai, il n'y aurait qu'à se résigner : on ne résout pas plus aisément un problème quand on en change illégitimement les données. Cependant on peut faire à ce sujet deux remarques. D'abord cette impression de désordre est due en grande partie à l'ignorance où nous sommes du mécanisme statique, du fonctionnement de la langue, et la meilleure manière de se retrouver dans ce dédale, c'est précisément d'étudier à fond le système et ses ressorts cachés. En second lieu, on peut affirmer que l'observateur qui, résolument, fait table rase de l'histoire quand il envisage le système, s'affranchit par là d'une foule d'entraves artificielles. En appliquant une méthode rigoureusement appropriée à l'objet statique — méthode que nous esquissons plus loin — on verra peut-être qu'une semblable étude est plus simple que celle qui confond systématiquement des éléments hétérogènes.

D'une façon générale, la méthode historique mêlée à la description des états aboutit à un déplacement de la perspective, et disloque le système linguistique au lieu d'en faire paraître l'unité et la cohésion ; cela ressort de ce qui a déjà été dit en commençant. Un des effets les plus fâcheux de l'explication historique est d'attribuer à la grammaire ce qui relève du vocabulaire, et d'imaginer des schémas syntaxiques là où la structure des mots et des groupes lexicaux est seule en jeu. Or, qu'y a-t-il de plus essentiel pour la connaissance d'une langue que de trier ce qui est « mot » et ce qui est rapport entre les mots ? Tout groupement qui n'est plus agencé selon une règle vivante, mais dont l'usage seul assure la cohérence, cesse d'intéresser la syntaxe ; plusieurs des exemples déjà cités montrent que le retour au passé interprète syntaxiquement ce qui n'est que lexical ; rappelons le cas de *grand'mère*. Soit encore l'expression *vive* dans *vive le*

*roi* ! etc. On persiste à l'expliquer comme s'il s'agissait d'un subjonctif, c'est-à-dire d'une valeur syntaxique, ce qu'il n'est à aucun degré. Contrairement à ce qu'enseignent les grammaires les plus récentes (par ex. Engwer-Lerch, § 405), le français ne connaît plus de subjonctif vivant qu'en proposition subordonnée, où il est toujours caractérisé par la particule *que* (laquelle se fond avec le relatif dans des cas tels que « je veux un maître *qui sache* bien ce qu'il enseigne ». Cf. Bally, P. L. 133—4). *Vive*, qui ne remplit aucune de ces deux conditions, n'est plus qu'une particule exclamative modale transitive ; ce qui assure cette interprétation, c'est, comme toujours, l'association avec les particules coexistantes et de valeur analogue, par exemple à *bas* (l'anarchie !), *hourra* (pour l'empereur !). Pour la même raison *puissé-je* (réussir !) devra être interprété comme une particule optative analogue à latin *utinam* et grec *ei the, ei gar*, et cela malgré la flexion conservée (*puisses-tu, puisse-t-il . . .*), qui marque simplement une évolution du signifiant en retard sur celle du signifié.

Nous avons dit plus haut que les « subjonctifs » de principale (*qu'il soit maudit*, etc.), ne sont pas de vrais subjonctifs ; ils paraissent tels uniquement par le prestige de la méthode historique ; les associations statiques remettent les choses au point : on ne conjugue pas « *que tu sois maudit, que vous soyez maudits* » ; à la seconde personne on dit obligatoirement *sois maudit ! soyez maudits !* Qu'est-ce à dire sinon que ces anciens subjonctifs sont devenus des formes supplétives de l'impératif, dont ils adoptent toutes les valeurs. (Cf. *Excusez-moi* et *que Monsieur m'excuse* ; *Dieu, entends ma prière* et *que Dieu entende ma prière* ; *Que je ne te voie plus ! Va-t-en ! ; Mourons ! Qu'un sang impur abreuve nos sillons !*)

C'est dans l'étude des éléments phoniques de la langue que la statique se distingue le plus profondément de la diachronie. Celle-ci, nous l'avons vu plus haut, s'attache aux procès, non aux procédés, aux ruptures de fonctionnement, et non aux conditions du fonctionnement. Elle établit les lois des changements phonétiques, dont la synchronie fait abstraction. Dans l'état actuel du français par exemple, l'opposition entre *lève* et *levons* n'a rien à faire avec l'accent de mot, car celui-ci n'a plus aucune action semblable (cf. *rève, rêvons ; aime, aimons ; sèche, séchons, etc.*) ; *lève : levons* est une différence morphologique, une alternance commune à un certain groupe de verbes. De même la présence de *s* dans *démocratie, acrobatie, ablation, etc.*, et de *t* dans d'autres mots de la même famille : *démocratique, acrobate, ablatif, etc.* est liée à la nature des suffixes, et non à des conditions phonologiques.

En revanche la statique devra défricher un champ de recherches encore vierge à l'heure qu'il est : l'étude du système phonologique, les conditions dans lesquelles la matière phonique (sons, accents,

mélodies, pauses, etc.), se groupent et s'opposent, constituant une véritable grammaire qui, comme l'autre, a ses syntagmes et ses associations mnémiques, et en outre s'engrène dans cette autre, selon des lois encore obscures, mais qui nous feront toucher aux parties les plus profondes et les plus vitales du système.

Enfin un mot, à ce propos, sur la terminologie linguistique. (C.L.G. p. 129, p. 134). Elle est fondée naturellement sur la tradition historique et ne s'applique bien qu'aux changements ; il n'est pas étonnant qu'elle contribue à brouiller nos idées quand nous essayons de dégager l'état dans sa pureté. Nous avons déjà vu que la statique a dû créer des termes là où une notion est incompatible avec l'évolution, par ex. « signe zéro, cumul des signifiés », etc. Il faudrait aller plus loin et rejeter, pour les remplacer par d'autres, tous les termes qui ne s'appliquent qu'à l'histoire. Nous avons déjà condamné (p. 40) la notion de « conjugaison morte ». D'une façon générale on devrait renoncer, dans la description d'un état, à parler d'archaïsme et de survivance, puisque ou bien un archaïsme n'est plus dans l'usage, ou bien il continue à vivre en s'associant à d'autres éléments. De même, la statique ne connaît pas de formes « dérivées » d'autres ; tout coexiste dans une relation d'interdépendance ; ainsi *règlement* n'est pas dérivé de *régler*, mais l'idée de « régler » prend la forme du verbe conjugué quand elle fonctionne comme prédicat, et celle de substantif quand elle doit figurer comme sujet ou objet. De même encore c'est par abus qu'on parle de formes « contractes » à propos de *au*, *du*, *des*, etc. Les Français d'aujourd'hui n'ont, dans ces cas, aucun sentiment d'une contraction ; *du* cumule deux signifiés (la préposition *de* et l'article défini), ce qui est très différent car il est sur le même pied que *y* (v. plus haut p. 40), où il n'y a jamais eu de contraction. Et ainsi de suite.

La nécessité d'envisager la langue comme un système nous empêchera aussi de placer sur le même plan tous les types d'expression dont elle se compose, surtout quand il s'agit d'une langue de grande civilisation, où toutes les formes de la vie sociale se reflètent, y compris et surtout la littérature. La langue usuelle des sujets parlants, celle qui est le plus intimement liée à leur conscience linguistique, est nécessairement le centre organique de tout le système. Il s'agit là encore d'une moyenne, mais d'une moyenne qui s'établit spontanément dans l'esprit des individus. Ils sentent instinctivement qu'un mot d'argot ou un mot « noble » s'écartent, à des degrés divers, d'une norme avec laquelle ils les comparent : « maboule » et « insensé » existent en fonction de « fou » ; de même des formes d'interrogation telles que « Tu es malade ? », « C'est-y que tu es malade ? » évoquent les formes moyennes « Es-tu malade ? », « Est-ce que tu es malade ? ». L'établissement de cette norme pour les mots et les formes grammaticales est le principe directeur de

tout le *Traité de Stylistique française* de M. Bally, et ce qu'il nomme « *identification* » n'est pas autre chose que la mise en jeu de la norme de l'« usuel ». C'est en la négligeant qu'on fausse si souvent l'explication linguistique, surtout lorsqu'elle porte sur une langue étrangère. C'est probablement une grande erreur que de fonder l'explication grammaticale sur des textes littéraires : on prend l'exception pour la règle quand on met sur le même pied une habitude syntaxique profonde et le caprice momentané d'un écrivain. Si le recours aux textes littéraires est souvent un mal nécessaire (c'est le cas pour les langues classiques, où ils sont à peu près la seule source d'information), on ne doit pas se faire illusion sur la valeur des enseignements qu'on en retire.

## II.

Une autre méthode, très actuelle cependant, nous semble également dangereuse : celle qui cherche à fonder directement l'explication linguistique sur la psychologie proprement dite, c'est-à-dire à interpréter les formes de la langue comme l'expression immédiate de la pensée libre des parleurs, tout au moins des habitudes mentales de la collectivité. (C.L.G. p. 310). Cette méthode ultra-psychologique méconnaît un caractère fondamental de toute langue, rançon de sa fonction sociale, effet direct de la tradition qui la régit : nous voulons parler de l'*arbitraire* qui domine toutes ses parties, et qui explique la discordance générale des formes et des valeurs dont nous avons parlé plus haut.

On peut définir l'*arbitraire* : absence de tout lien naturel ou nécessaire entre la pensée et son expression linguistique. (C.L.G. p. 100, p. 110, Bally L. V. pp. 147 ss., C.S. pp. 218 ss.). Le signe de la langue est arbitraire dans son signifiant (sa forme matérielle) et dans son signifié (sa valeur, l'idée qu'il représente). L'*arbitraire* du signifiant est assez évident pour qu'on n'y insiste pas : aucune association spontanée ou logique ne relie le phénomène acoustique à l'idée exprimée, par ex. le mot *vert* à la représentation d'une certaine couleur. L'idée d'une couleur déterminée découle uniquement de la différence existant entre lui et les autres adjectifs de couleurs tels que *jaune*, *bleu*, *noir*, etc. Ce n'est pas à dire que l'*arbitraire* du signifiant soit toujours absolu : sans parler des onomatopées (*boum ! piif paf !*), qui n'appartiennent pas vraiment à la langue, certains mots et certains tours tendent à reproduire, sinon l'idée qui y est attachée (c'est impossible), au moins la vague impression qui se dégage de celle-ci (cf. *tintamarre*, *tara-buster*, *micmac*, *donnant donnant*, etc. ; v. Bally, L. V., 157 s.).

L'*arbitraire* du signifié ne s'impose pas à première vue, et son importance est le plus souvent méconnue ; il est pourtant tout aussi réel et découle du mécanisme *oppositif* qui régit tout le



système linguistique. Les idées exprimées par les signes ne recouvrent jamais celles que l'individu veut communiquer dans chaque cas. Si on le croit communément, c'est grâce au prestige de la situation et du contexte, qui la plupart du temps remettent les choses au point. Mais dans la langue, les idées se déterminent et se définissent entre elles par association et opposition réciproques. L'idée de *vert* n'est nullement dérivée de la réalité pure ; certaines langues n'ont pas de mot propre pour la rendre, et le grec ancien par ex. ne distingue pas nettement le vert du jaune. En fait, chaque langue nous force à répartir arbitrairement nos impressions colorées entre certaines notions linguistiques étiquetées par des mots. Le caractère de cette distribution schématique est particulièrement sensible dans le jeu des idées abstraites : le *courage*, la *vaillance*, l'*héroïsme*, la *bravoure* ont en français des nuances que nous saisissons beaucoup plus par contraste et par association, qu'en vertu des manifestations réelles de cette vertu (la vertu est elle-même une idée fixée uniquement par le dehors) ; ainsi *héroïsme* est déterminé par un tour tel que : « un courage poussé jusqu'à l'héroïsme » ; *vaillance* est fixé négativement et mentalement parce que nous savons qu'on parle du courage d'un martyr et non de sa vaillance, que *bravoure* évoque l'idée du guerrier, etc. La fameuse « propriété des termes » n'est le plus souvent que le débrouillement de ces oppositions conventionnelles. Pour voir combien sont liées à la langue soit la physionomie du concept général de courage, soit la répartition de ces nuances, il suffit de traduire en grec ou en latin les exemples mentionnés plus haut ; on constatera que *fortitudo*, *virtus*, etc. *andreia*, *areté*, *tharsos*, etc., n'entrent pas dans les mêmes « cases » que les mots français. L'arbitraire des signifiés se vérifie dans l'expression des idées les plus banales : la distinction entre *mettre*, *placer* et *poser* est fixée dans les moindres détails (on pose le pied sur la terre ferme, on ne le place pas ; on met son chapeau sur la tête, on ne le pose pas, etc.), et pourtant que de subtilité dans ces nuances, et que d'arbitraire ! En outre, on constate qu'il n'y a aucune commune mesure entre les emplois de ces verbes et ceux par lesquels l'allemand doit les rendre : *setzen*, *stellen*, *legen*. Tout le monde a une vague intuition de ces faits, mais on en donne une interprétation ou distinguée ou mystique ; on attribue à la traduction d'une langue dans une autre la vertu d'une « gymnastique intellectuelle » ; posséder deux langues, c'est, dit-on volontiers, posséder deux âmes. Mais ces images escamotent quand même la réalité, car elles supposent tacitement un rapport direct avec la pensée ; en fait, si l'on tient compte de l'arbitraire, on dira que chaque langue est un prisme qui réfracte la pensée d'une façon particulière.

Le même arbitraire régit les rapports grammaticaux : la loca-

lisation des phénomènes dans le temps et l'espace, leurs relations « logiques », tout cela est soumis à des règles qui diffèrent de langue à langue, et qui reflètent une longue tradition, souvent fort différente des formes de pensée que le sujet veut rendre dans chaque cas. Le grec ancien a au moins quatre manières d'exprimer le rapport du conditionné à la condition (règles de *si*, tourment de nos collégiens), le latin n'en a que trois, le français se tire d'affaire avec deux seulement (car, quoi qu'on dise, il n'a pas d'expression propre de l'irréel). Que l'on songe à l'état d'esprit d'un Français qui cherche à rendre les aspects du verbe russe, à l'angoisse du Russe qui, n'ayant pas dans sa langue d'articles définis et indéfinis, cherche à se reconnaître dans le dédale des emplois de *le*, *un*, *les*, *des*, etc.

Ces moules que la langue impose aux individus correspondent très vaguement, on le voit, à la nature vraie des pensées qui cherchent à s'exprimer, et cela jusque dans la vie quotidienne et banale ; car toute pensée, si simple soit-elle, est incommunicable dans son essence, la langue n'en donne qu'une image schématique et déformée. Le redressement et l'accommodation se font tant bien que mal dans la parole, grâce à la situation ou au contexte, et c'est la perpétuelle confusion de la parole et de la langue qui empêche de reconnaître l'arbitraire profond qui domine celle-ci (cf. Bally, P. L. *passim*).

Mais cette schématisation n'est pas seulement insuffisante, elle est le plus souvent inadéquate, parce qu'elle est traditionnelle et par suite archaïque ; elle reflète des cadres psychologiques et sociaux qui ont pu, à un certain moment, correspondre à une réalité relative, mais qui contraignent la pensée *actuelle* à une véritable régression intellectuelle. En effet, si la mentalité d'un groupe social est, sur presque tous les points, en retard sur le développement psychique des individus, la langue, à son tour, est en retard sur l'évolution du groupe lui-même. On ne saurait assez insister sur les formes primitives et souvent enfantines que la langue imprime à nos esprits ; l'obligation, en français, de distinguer les genres en dehors de la distinction des sexes, est un exemple classique de primitivité ; car, ne reposant plus sur aucune réalité psychologique, elle nous force à pénétrer tout le vocabulaire d'une sorte de mythologie puérile (voir Bally, C.S. début.)

L'existence de l'arbitraire linguistique fait apparaître plus profond encore le fossé qui sépare la statique de l'histoire. Mieux encore que la discordance des formes et des valeurs, qui n'en est qu'un aspect, il rend compte de l'antinomie irréductible des deux méthodes. (C.L.G. p. 116). Une loi fondamentale montre en effet que dans le langage *tout signe arbitraire a été, à un moment donné, « motivé »*, c'est-à-dire lié, d'une façon ou d'une autre,

à la chose signifiée : les images mortes ne l'ont pas toujours été, des mots à sons éteints ont eu autrefois un parfum onomatopéique, des groupes agglutinés étaient, comme nous l'avons vu, susceptibles d'analyse, etc. Or l'histoire ne fait pas autre chose que de remonter de l'arbitraire à la motivation, et il suffit qu'elle le fasse pour bouleverser le système et en fausser complètement la physionomie, puisque l'arbitraire est le ciment de l'édifice linguistique. En effet, plus un signe est arbitraire, plus il a besoin de s'appuyer sur d'autres qui fixent sa valeur ; plus au contraire un signe est motivé, plus il tend à « faire bande à part », il ne demande ni n'apporte rien au système.

On le voit, l'étude d'un système n'est pas une description pure et simple, mais une vue raisonnée des conditions linguistiques imposées à la pensée. On ne devrait donc pas parler de « grammaire descriptive » : la grammaire, qui ne peut être que statique, se ramène toute à l'étude systématique des *procédés* d'expression, tandis que l'histoire étudie les *procès* qui altèrent ou détruisent ces procédés. C'est de cette manière, et de cette manière seulement, qu'on peut envisager les rapports entre la linguistique d'une part, la psychologie et la logique d'autre part. Un système linguistique n'est vraiment expliqué que lorsqu'on a rendu compte de la transposition de la pensée vivante dans les moules de la langue. Dans le *Traité de Stylistique française*, M. Bally a étudié cette transposition surtout au point de vue de la pensée affective, et par suite de l'expressivité linguistique. M. Sechehaye, lui, a recherché par quel dédoublement de la pensée la logique grammaticale s'applique sur les mouvements spontanés de l'esprit.

**Proposition 23.** *Quelle que soit la manière pratique dont on expose un système linguistique, il est indispensable de comprendre qu'il est constitué par deux ordres de rapports étroitement solidaires : les rapports associatifs ou mnémiques, et les rapports syntagmatiques, c'est-à-dire réalisés dans le discours. (C.L.G. pp. 170 ss). Tous les développements qui précèdent supposent tacitement cette dualité et cette interdépendance.*

Les rapports associatifs sont ceux que le signe entretient virtuellement avec d'autres que l'usage attire vers lui parce qu'ils ont dans leur signification quelque chose à la fois de commun et de différent et que leur opposition est significative : *un* fait penser à *deux*, *trois*, etc ; *j'aime* à *j'ai aimé* ou à *je n'aime pas*, *je hais*, etc. Les rapports syntagmatiques sont ceux qui, dans le discours, unissent par des liens grammaticaux les parties significatives de la phrase : *un homme*, *j'aime la musique*, etc

Un état de langue donné présente partout les deux sortes de rapports, associatifs et syntagmatiques, solidaires et liés par une étroite interdépendance.

On voit aisément comment cela se produit : la valeur des signes est déterminée par leur contexte, c'est-à-dire par leur entourage

syntagmatique. Un *beau* temps fait penser à un *mauvais* temps, un *bel* enfant à un enfant *chétif*, une *belle* figure à une figure *laide*. Ainsi le même mot dans divers contextes provoque d'autres associations, et inversement le même mot dans diverses séries associatives, c'est-à-dire dans diverses significations, suggère des contextes différents. D'ailleurs les ensembles syntagmatiques s'associent eux-mêmes avec d'autres ensembles, comme on l'a vu avec *j'aime*, *j'ai aimé*, *je suis aimé*, etc., et c'est par association avec des syntagmes que des signifiants dont la forme est inanalysable apparaissent avec la valeur de véritables syntagmes (cf. *cri* : *crier* interprété comme *hurlement* : *hurler* ; v. p. 40).

Ce double classement des faits de la langue se réalise dans toutes les parties du système, aussi bien en syntaxe qu'en lexicologie et même en phonologie (v. C.L.G. p. 180).

M. Bally a appliqué systématiquement ces principes à l'étude des valeurs expressives, car la méthode exposée dans son *Traité de Stylistique* se ramène à ces deux procédés : saisir le fait expressif dans les contextes qui réalisent sa valeur, puis déterminer cette valeur par confrontation du signe expressif avec ceux de la même espèce qui rendent l'affectivité autrement, et surtout avec le terme d'identification purement usuel et totalement in-affectif. Ainsi le tour : « Tout se ramène à une question de *gros sous* » est expressif parce que, confronté avec l'équivalent identificateur (question d'*argent*), il rend la même idée en l'affectivant par emprunt au langage populaire.

Cette méthode permet de voir aussi dans quelles conditions et dans quelles limites on peut parler d'une idéologie linguistique, c'est-à-dire de l'ensemble et du système des idées fixées par l'arbitraire réciproque des signes. Ces idées ne sont linguistiques que si elles ont dans une langue donnée des expressions typiques qui ne laissent aucun doute sur leur existence dans l'esprit des parleurs. Il ne s'agit pas en effet d'imposer à la langue un réseau d'idées qui ne plaque pas sur le réseau des signes (par ex. au nom d'un système logique ou philosophique), mais de s'inspirer de l'arbitraire des signes pour voir comment il aboutit à créer dans l'esprit des parleurs un ensemble cohérent d'idées qui se délimitent réciproquement ; ce qui est vrai des couleurs est vrai de tout le reste : de même qu'on n'imaginera pas le concept de vert dans une langue qui n'a pas de terme identifiant cette couleur, de même on ne lui attribuera pas la distinction entre cause et motif si elle n'a pas des signes typiques grammaticaux prouvant que cette distinction est pensée linguistiquement (comme c'est le cas en français : cf. « mourir *de* froid » et « faire qch. *par* amitié pour qn. »). Or rien ne prouve a priori que cette différence soit usuelle dans une langue bantoue ou un parler d'Esquimaux.

Si la convergence des deux ordres de rapports est manifeste-

ment nécessaire pour la fixation des idées exprimées par le vocabulaire d'une langue, cela est encore plus évident quand il s'agit de déterminer les valeurs grammaticales, les éléments qui concourent à la structure de la phrase : classes de mots, flexions, schémas syntaxiques, etc. L'existence des idées grammaticales repose tout entière sur le jeu combiné de la syntagmatique et des associations mentales.

Parmi toutes les relations mnémiques qu'un signe entretient avec d'autres, la place d'honneur appartient aux signes de même catégorie, à ceux qui sont interchangeable avec lui. Par ex. *un* homme, *deux* hommes, *trois* hommes, ou bien : *j'aime* la musique, *je déteste* la musique, *j'adore* la musique, et aussi : *nous aimons* la musique, *j'aimais* la musique, *j'aimerais* la musique, *je n'aime pas* la musique, etc.

Ce dernier exemple montre comment les diverses formes d'un même mot fournissent des séries d'association naturelles. Or ce sont les modes de variation du mot qui marquent son appartenance à telle ou telle catégorie (substantif, adjectif, pronom, verbe) et les associations qui réunissent tous les termes d'une même catégorie dégagent les caractères communs par lesquels elle se différencie de toutes les autres.

Les rapports syntagmatiques ne sont pas moins essentiels en syntaxe. Le fonctionnement des éléments significatifs de la phrase est en effet soumis à des règles d'ordonnance, et leur rôle est toujours conditionné par leur situation réciproque. En dehors de cet agencement sur la ligne du discours ils sont dépourvus de toute efficacité. Un suffixe n'est rien, détaché du radical auquel il est ajouté, et ce radical lui-même n'a d'existence complète que dans son union avec les éléments formatifs qui font de lui un mot. (C.L.G. pp. 176—177). Un auxiliaire de temps, de voix, ou de mode, est en quelque sorte parasite du verbe qu'il accompagne et avec lequel il est construit. En français un sujet déplacé fait figure de complément direct : *Pierre bat Paul, Paul bat Pierre*, etc.

**Proposition 24.** *Tout ceci revient à dire que les rapports associatifs et syntagmatiques sont partout solidaires les uns des autres et qu'en grammaire aucune méthode ne pourra jamais s'établir sur leur dissociation. Or il ne semble pas que jusqu'ici on ait suffisamment tenu compte de ce principe (Bally P. L., p. 124 ss.).*

En effet, la méthode traditionnelle qui croit pouvoir considérer successivement les diverses classes de mots, dissimule sous l'apparente unité des classes des disparates très sensibles de fonctions : de là des ruptures d'association et par suite aussi des conditions syntagmatiques divergentes dont la méthode traditionnelle ne tient pas compte. Qu'on songe, par ex. à des rapprochements usuels comme celui du verbe conjugué (*je mange, tu manges*, etc.), et du verbe non conjugué (*mangeant, manger*), à la catégorie des

pronoms, qui comprend des termes aussi différents que *moi* et *qui*, etc. Partout on constatera que des éléments ressortissant à une même classe peuvent appartenir à des ensembles syntaxiques hétérogènes. Les rapprocher, c'est donc pêcher contre la véritable structure de la langue. Une grammaire fondée sur les parties du discours ne fait donc, sur bien des points, qu'organiser le désordre. On s'en rend compte, sans doute, mais on s'y résigne : cette méthode est consacrée par une longue tradition, et d'ailleurs y a-t-il moyen de faire mieux ?

Cependant quelques esprits moins sceptiques ont voulu réagir contre cette tradition en faisant table rase des « parties du discours » et en leur substituant les idées générales qui s'expriment en grammaire (succession et simultanéité dans le temps, cause et effet, condition, etc.). Rien de plus légitime, à deux conditions cependant. D'abord il importe que les idées grammaticales soient tirées de la langue même ; nous l'avons montré plus haut. En second lieu, il est bien entendu que le classement des faits grammaticaux sous des rubriques générales n'atteint pas le cœur de la question, tant qu'on se désintéresse de la syntagmatique. Deux expressions telles que *Marche !* et *Je veux que tu marches* se rangent toutes les deux dans le concept d'ordre, ce qui ne les empêche pas d'être syntagmatiquement fort différentes. Si l'on n'en tient pas compte, on crée un nouveau désordre qui n'est pas moins grave que celui auquel on cherche à remédier.

La méthode constructive que M. Secheyne a définie et décrite (M.C.) et dont il a tenté une première réalisation dans un manuel scolaire (*Abrégé de Grammaire française sur un plan constructif*), croit pouvoir résoudre ce problème, en étudiant les divers types de la phrase et en procédant du simple au complexe. En effet, l'entité syntaxique essentielle n'est ni le mot, ni sa catégorie, ni sa forme, mais la phrase-type où le mot est appelé à jouer un rôle. La tâche de la syntaxe consiste donc à passer en revue, dans un ordre méthodique, les divers schémas de la phrase.

Le noyau central de tout exposé syntaxique est naturellement la phrase indépendante la plus élémentaire, celle qui unit un sujet simple avec un prédicat simple. C'est donc de ce schéma syntaxique qu'il faut partir pour étudier d'abord le substantif sujet et ses substituts pronominaux (comparez *mon ami* et *le mien, Paul* et *lui, cet enfant* et *celui-ci*, etc.) ; puis le prédicat sous ses deux formes types : le verbe intransitif et l'adjectif avec copule (*cet enfant dort, cet enfant est malade*). A ces données on ajoutera successivement les divers éléments que la grammaire fournit pour les enrichir, c'est-à-dire, selon l'exposé fait par M. Secheyne dans son *Essai* (S. L. Ph. pp. 54, 61, 66), les compléments accordés (par ex. *petit* et *paisiblement* dans « le *petit* enfant dort *paisiblement*), et les compléments régis ou de rection (par ex. « Les

cimes *des montagnes* sont blanches *de neige*»). De là on passera aux formes nominales du verbe, aux propositions subordonnées (ce qui permettra de saisir les valeurs parallèles des prépositions et des conjonctions ; comparez « rester à la maison *à cause* de la pluie » et « *parce qu'il* pleut ») et ainsi de suite.

Sur ce plan l'édifice se construit pièce par pièce, chaque élément nouveau étant caractérisé à la fois par sa forme grammaticale et par sa fonction dans une phrase dont tout le reste est déjà connu. Ainsi le complément prépositionnel n'interviendra que lorsque les termes qui peuvent y entrer (substantif, adjectif, verbe) sont déjà caractérisés comme pièces autonomes (le substantif comme sujet, l'adjectif et le verbe comme prédicats). Il suffit donc, au moins en français, de faire surgir la préposition pour qu'on ait tout prêt dans la main ce nouvel instrument de syntaxe. De même on ne parlera du pronom conjoint sujet (*je, tu, etc.*) qu'en fonction du verbe, dont il ne saurait être détaché ; le pronom relatif sera mentionné dans le chapitre des propositions subordonnées, l'infinitif n'entrera en scène qu'au moment où l'on connaîtra les principaux rôles soit du substantif, dont il est le substitut fonctionnel, soit du verbe, dont il conserve et la valeur et le mécanisme syntaxique. Pour expliquer le type « J'aime *lire* les comédies de Molière » on montrera qu'il ressemble d'une part à « J'aime *la lecture* » (substantif), de l'autre à « Je *lis* les comédies de Molière » (verbe).

Et cette méthode, qui se plie rigoureusement aux formes syntagmatiques, n'est pas moins en harmonie avec le système des associations. Au fur et à mesure que l'on avance, on n'introduit les nouvelles structures syntaxiques qu'en les associant à des formes antérieurement étudiées dont elles sont ou un développement logique, ou une condensation grammaticale : *une machine qui vole* fait penser à *une machine volante*, *il travaille avec joie* à *il travaille joyeusement*, *je veux que tu viennes* à *viens !* et vice versa ; *je l'aime* se compare avec *j'aime Paul* ; *merci* est un substitut de phrase (*je vous remercie*), *je trouve la vie chère* est une forme condensée de *je trouve que la vie est chère*. Ce sont ces rapprochements qui constituent la trame de l'exposé constructif, et c'est par eux que se dégagent les rapports fondamentaux et leurs diverses formes d'expression.

Mais la forme la plus générale de l'association en grammaire est celle qui montre que tout type de phrase indépendante se reflète dans des membres de phrases et des syntagmes de tout genre, qui, avec des fonctions différentes, expriment les mêmes idées ; et que, inversement, toute partie de phrase est réductible, par le jeu des associations, à un type de phrase complète. Plusieurs de nos exemples précédents le prouvent implicitement ; la place nous manque pour en ajouter beaucoup d'autres ; mais il est évident que, dans « Je crois que Paul est malade », une phrase

indépendante « Paul est malade » a pris la forme d'un terme ; de là au type : « Je crois à la maladie de Paul » il n'y a qu'un pas. Des correspondances telles que « une fourmi vole, une fourmi qui vole, une fourmi volante », « on déclare la guerre, la déclaration de la guerre », « il crie, l'action de crier, le cri », sont tout aussi évidentes.

Il est facile de voir que le jeu combiné de toutes ces correspondances embrasse la totalité des faits syntaxiques et des idées grammaticales dans un ensemble rationnel.

Sans doute l'application de la méthode constructive soulève bien des difficultés pratiques ; sa pleine réalisation suppose la solution de beaucoup de problèmes accessoires encore pendants ; M. Secheyne en a discuté quelques-uns (M. C. pp. 65 ss.) ; on en trouverait d'autres encore ; nous n'en sommes pas moins persuadés que là est la bonne voie et qu'il faut s'y engager résolument.

\* \* \*

Nous terminerons par une remarque qui tend à justifier l'esprit du présent travail <sup>1)</sup>. En linguistique, comme dans toute science, la pratique, pour être féconde, doit s'inspirer de principes solides, et ceux-ci ne peuvent être saisis, définis et classés que par un effort d'abstraction. D'aucuns peuvent penser que l'école qui se réclame de F. de Saussure accorde trop de place à la spéculation ; mais on ne doit pas oublier que dans ses conceptions les plus générales et les plus abstraites, elle vise des fins éminemment pratiques, et quiconque s'efforcera d'asseoir la science du langage sur une base théorique irréprochable sera par là même assuré de la rendre plus accessible et plus apte aux réalisations concrètes.

Genève, novembre 1927.

SERGE KARCEVSKI, DR. ÈS LETTRES, GENÈVE.

Si l'on admet, avec l'école genevoise de linguistique, qu'une langue est un *système de rapports sémiologiques*, on doit nécessairement accepter qu'un élément linguistique n'est suffisamment caractérisé que lorsque nous pouvons dire :

a. si, dans le cas concret, il est employé avec sa valeur constante (« propre », « adéquate ») ou bien avec une valeur occasionnelle (« figurée », « transposée »),

b. quel est son rapport à un tout dont il fait partie (et qui ne peut être autre chose que la phrase),

<sup>1)</sup> Voir E. G. pp. 23, 24.

c. comment est-il distribué sur la ligne du discours,  
d. comment se délimite-t-il dans la chaîne phonique.  
Il s'ensuit que:

**Proposition 25.** Une étude visant une « description » quelque peu complète d'une langue doit comprendre les quatre parties suivantes:

1. *lexicologie*, c'-à-d. délimitation des faits linguistiques fondée sur leur déplacement sur les lignes synonymique et homonymique;

2. *syntagmatie*, c'-à-d. groupement des valeurs sémiologiques constituant les faits linguistiques;

3. *morphologie*, c'-à-d. distribution des faits sémiologiques sur la « ligne » du discours;

4. *phonologie*, c'-à-d. système d'oppositions phoniques corrélatives et disjointes servant à délimiter les faits sémiologiques dans la chaîne phonique.

Dans chaque étude des procédés sémiologiques, on fera une distinction aussi nette que possible entre procédés *productifs* et procédés *improductifs*.

#### Explications <sup>1)</sup>.

Toute langue est un mécanisme destiné à délimiter, évaluer et identifier nos états de conscience en vue de leur extériorisation par la parole. Le problème de la synchronie se ramène à établir: a. comment la langue donnée analyse-t-elle (syntagmatise) les états de conscience en vue d'en former des « images verbales » (substrats psychologiques des phrases) et b. comment différencie-t-elle la « matière phonique » — afin de constituer un système d'équivalences entre les produits de la différenciation (nous dirions, entre la marche de la différenciation) de ces deux ordres de choses extérieurs à la langue.

Dans toute langue, le reliaison de ces deux ordres de choses extralinguistiques comporte quatre étapes de transmission, qui sont autant de plans sémiologiques et dont l'ensemble constitue ce que nous appelons la « langue ». Ces plans, dont l'importance varie d'un état de langue à un autre, sont les suivants: A plans *conceptuels*: 1. *lexicologique* et 2. *syntagmatique*; B plans *phoniques*: 3. *morphologique* et 4. *phonologique*.

La langue étant une forme et non une substance (F. de Saussure), le sens d'une phrase doit, au point de vue linguistique, se réduire à un jeu des rapports déjà fixés dans la langue donnée. Le résidu impénétrable à ce jeu formera la partie sémantique de la phrase donnée. Mais puisque nous nous trouvons dans le

<sup>1)</sup> Pour les détails, voir le chap. I. de „Système du verbe russe“, Essai de linguistique synchronique, par S. Karcevski, Praha, 1927.

domaine de la sémiologie, ce système de rapports se présente à nous comme un système de valeurs sémiologiques (nombres, genre, cas, temps, mode, aspect, etc. etc.).

En nous appuyant sur les regroupements divers de ces valeurs nous distribuons les faits linguistiques en « parties du discours » avec leurs « formes » et en « familles de mots » (tout y dépend de la nature des notions jouant le rôle de « variables indépendantes » en fonction desquelles ces regroupements ont lieu).

Il s'agit par conséquent, dans une étude des plans conceptuels d'une langue: 1. de dresser un inventaire des valeurs sémiologiques de cette langue; 2. d'établir les types de leurs regroupements en tant que procédés sémiologiques à valeur « adéquate » ou à valeur « transposée » et 3. de dégager les notions jouant dans ces groupements le rôle de « variables indépendantes ».

On voit par là combien grande est, dans les langues fléchies, le rôle du plan syntagmatique englobant aussi bien la syntagmatie externe (« syntaxe ») que la syntagmatie interne (« dérivation »).

DR. F. HESTERMANN, HAMBURG.

**Proposition 26.** Die Einheitlichkeit der Grammatik ist ein Problem, das wohl erst im Laufe der Zeit zum Gemeingut der Sprachwissenschaft werden wird.

Der eine beginnt mit Lautlehre, der andere mit der Syntax. Ich beginne zwischen beiden, nämlich mit der Formenlehre, von der aus ich zu der Wortbildung übergehe.

*Begründung*: Auch die Indogermanistik pflegte dieses System anfänglich. Dann gibt mir diese Arbeit nach beiden Seiten hin den Weg frei, zur Syntax hin und zu der Lautlehre hin. Eine Lautlehre, und auch die Syntax, könnten zunächst nur unsicher gehen, falls man nicht die Formengebilde klar hat. Nur auch innerhalb der Grammatik, selbst der Formenlehre, ist es oft zu schwer, das Pronomen anzubringen. Vorläufig, bis ich eines besseren belehrt werde, will mir darin gerade noch dasjenige liegen, was das Spezielle dieser oder jener Sprache ausmacht, so dass ich also je nach Eigenart der Sprache darin glaube vorgehen zu müssen.

**Proposition 27.** Alle Einzelkapitel, sowohl Verb als Nomen, sowohl Pronomen als Zahlwort, müssen in ein und derselben Richtung und Beziehung zu allen übrigen Teilen dargelegt werden, wobei jedoch möglichst streng Formenlehre und Syntax auseinandergelassen werden müssten, falls man nicht — was zur Diskussion stehen sollte — beide in einander verweben will. Wie weit man historisches hineinbeziehen soll, ist Ansicht der wissenschaftlichen Stellung, die man einnimmt; jedenfalls soll aber die Phonetik nie historisch sein.

VILÉM MATHESIUS, PRAGUE.

*On Linguistic Characterology with illustrations from Modern English.*

I. Propositions :

**Proposition 28.** *For the further advancement of linguistic research work it is of vital importance that detailed linguistic characteristics of single languages at different stages of their development should be worked up on a purely synchronic basis.*

**Proposition 29.** *For living languages the investigation should begin with the contemporary stage as the only one that offers full and clear linguistic materials.*

**Proposition 30.** *The only aim of linguistic characteristics is a better scientific analysis of the given language. All attempts at a systematic linguistic typology are at the present stage of our knowledge, premature and lead therefore to unnecessary complications of problems only.*

**Proposition 31.** *The distinguishing feature of linguistic characteristics is the introduction into linguistic analysis of the conceptions of value and of synchronic interrelations. If it is the task of the descriptive grammar to give a complete inventory of all formal and functional elements existing in a given language at a given stage of its development, linguistic characterology deals only with the important and fundamental features of a given language at a given point of time, analyses them on the basis of general linguistics, and tries to ascertain relations between them.*

**Proposition 32.** *Comparison of languages of different types without any regard to their genetic relations is of the greatest value for any work in concrete linguistic characterology, for it considerably furthers the right understanding of the real nature and meaning of the analysed linguistic facts.*

**Proposition 33.** *Such a comparison is made possible chiefly by adopting for the basis of the investigation common grammatical functions.*

**Proposition 34.** *In languages with a traceable development the function of linguistic characterology is not confined to the working up of the characteristics of their linguistic structure at different points of their known history. The greatest importance of linguistic characterology in such case lies in its ability to discover new problems for historical investigation or to show new ways for the solution of problems already under discussion.*

II. To the problems of linguistic characterology there have been several ways of approach in the history of linguistic research work. One of them coinciding with that great current of linguistic thought and work which leads from Wilhelm von Humboldt through Steinthal and Misteli to Finck, has been purely linguistic. Its

representatives have not succeeded in elaborating a detailed and working method of research, for they wished to include too many languages in their investigation and repeatedly encumbered their work with superfluous difficulties. One of them lay in their attempts at a systematic typology of languages, another in the endeavours to bring characteristic features of languages into a direct and uncomplicated relation to the spirit of the nations by which they are spoken. On the whole, however, they clearly saw the real importance of the conceptions of value and of synchronic interrelations for linguistic analysis, gave an important preference to the synchronic methods in their work, used often with success purely analytical comparison of languages belonging to different genetic groups, and did not neglect the functional point of view.

As a fact, detailed works of recent origin on the problems of concrete linguistic characterology do not belong, with the exception of Finck's brochure *Der deutsche Sprachbau als Ausdruck der deutschen Weltanschauung* and his *Haupttypen des Sprachbaus* to that school of linguistic thought. Their titles themselves, e.g. *Stil der französischen Sprache* (Strohmeyer) and *Englische Stilistik* (Aronstein) point to the fact that they are products of another line of development. Beginning with the *Antibarbari* of the Renaissance time, the idea has been followed how to bring people to use the correct style and with the growing tendency to deal with that practical problem in an thorough and systematic way, not only a detailed description of the classical style in Latin and Greek had been given, but unawares systematic characteristics of the most important languages of the civilized world evolved. The concentration on one, or as a maximum, on two languages only, and the practical aim, which was originally followed, have had their good results on the work done by men like Strohmeyer and Aronstein. A much more detailed analysis of the respective languages has been given than it was the fact with the first group of linguists and the encumbrance with outlying or even fictitious problems has been much less. If Finck and his predecessors may contribute to the further development of linguistic characterology by their wide outlook and their fine understanding of the problems of general linguistics, scholars like Strohmeyer and Aronstein have laid the methodical foundations of this branch of linguistic investigation. In the present renaissance of linguistic studies, even other currents in linguistic research work besides the two mentioned ones, converge to give the linguistic characterology a prominent place (for English I cannot leave the work done by Prof. Jespersen and Prof. Deutschbein without a mention in this connection) and it is not exaggerated to say that the prospects are altogether hopeful for that kind of linguistic research. What is left to be done now first, is to show the right place of

linguistic characterology amidst other kinds of linguistic research work, to define its real function and to prove its importance. The first two tasks I tried to perform in my propositions, the third is the main object of the following chapter on the function of the grammatical subject in Modern English.

III. In languages with developed verbal systems there very often appears a vacillation between two different conceptions of the grammatical subject, that of the doer of the action expressed by the predicative verb and that of the theme of the enunciation contained in the predicate.<sup>1)</sup> Compared with Modern German or with any of the Modern Slavonic languages e.g. Modern Czech, Modern English shows a characteristic tendency for the thematical conception of the subject. In English sentences, accordingly, the theme of the enunciation is expressed as a rule by the grammatical subject and the central part of the enunciation actually made by the grammatical predicate. A definite, especially personal, subject is preferred to an indefinite one, and where there are two conceptions at hand which may be regarded as themes of the prospective enunciation, that one is chosen for the grammatical subject which possesses more actuality. In direct discourse the person of the speaker is the theme which is most obvious, and consequently, the pronoun «I» is very frequently made the subject of English sentences, in direct opposition to the social tendency of the English to make one's own person as little obtrusive as possible. Compare e. g. the following English sentence with its idiomatic German translation: *I haven't been allowed even to meet any of the company.* Modern German: *Man gestattete mir nicht mit irgend jemandem der Gesellschaft auch nur zusammenzukommen.* In a consecutive series of sentences the theme very often remains the same for a long while, and that leads in English to the characteristic fact that in such a series of sentences even the grammatical subject usually remains unchanged much longer and with much more regularity than e. g. in Modern German or Modern Czech. A comparison of the following English sentence with its German translation may illustrate the case: *You may take your oath there are a hundred thousand people in London that 'll like it if they can only be get to know about it.* Modern German: *Sie können Gift darauf nehmen, es gibt ein Hundert Tausend Leute in London, denen es gefallen wird, wenn man sie nur dazu bringen kann, es kennen zu lernen).*

The nature of the grammatical subject in Modern English offers very good opportunity for showing the importance of syn-

<sup>1)</sup> By the terms "theme" and "enunciation" I mean what is usually called psychological subject and psychological predicate respectively.

chronic interdependences for linguistic analysis. Indeed, the discussed tendency of Modern English to convert the expression of the actual theme of an enunciation into the grammatical subject, does not stand alone. If we regard the construction of sentences in Modern English from the point of view of the grammatical subject, we soon discover that the conception of the subject is in a direct connection with other characteristic features of the language.

The first of them is a rich development of passive constructions in Modern English and their frequent use in the grammatical predicate resulting from the fact that the thematical conception of the grammatical subject makes it very often impossible to use a really active construction in that function. From the syntactical point of view and on the basis of the Modern English, it may even be said that as passive are to be regarded predicative expressions of an action or of a process in which the doer of the action or the originator of a process does not compel the attention of the speaker so much, or in such a way, as to be taken for the grammatical subject.

The relatively high frequency of passive predicative constructions in Modern English is easily made clear by a comparison of Modern English with languages in which the thematical conception of the grammatical subject is not so prominent. Any of the above cited examples proves the fact. The following sentence may be put here as another illustration thereof: *And now because this young whelp begins to cry out before he is hurt, you treat me as if I were a brute and a savage.* Mod. German: *Und nun weil diese junge Brut aufschreit, bevor ihm noch etwas geschehen ist, so behandeln Sie mich, als ob ich ein brutaler Mensch und ein Wilder wäre.*

The abundance of passive constructions in Modern English is sufficiently shown by the development of the passive in which the grammatical subject is only indirectly affected by the action. That kind of passive is not limited to the usually cited participle construction of the type *I have been told.* Modern German: *Man hat mir gesagt,* but embraces many other interesting constructions. The most important of them are the possessive constructions in which the verb *to have* or *to get* is followed by an object plus a predicative participle. If the predicative participle is a present participle, the object denotes the doer of the action expressed by the participle and the relation of the action to the grammatical subject is made clear by an adverbial complement, e.g. *I had one Colossus bulging over my shoulders.* If the predicative participle is a past participle with the passive meaning the object denotes a person or a thing directly affected by the action expressed by the participle and the relation of the action to the grammatical subject is made clear either by a possessive attribute qualifying the object or by an adverbial complement accompanying the participle. The first

type e.g.: *Even great lords and great ladies sometimes have their mouths stopped.* The second type e.g.: *The squire insisted upon having a full account of the money rendered to him. I will not have it cast in my teeth.* In addition to these varieties of the passive predicative constructions of the possessive type which alone may be regarded as real grammatical patterns there are others of less significance, but of the same character, e.g.: *She shall have a sharp talking to.*

Of a quite analogous structure are the perceptive passive constructions in which a verb denoting perception, e.g. to find, to feel, to see, to catch, is followed by an object plus predicative participle. The following sentences may serve as illustrations of the type: *Upon examination of these I found a certain boldness of temper growing in me. — His grandfather, a city merchant, had seen his wealth engulfed in the South abyss.* The constructions of the latter type with object plus past participle are sometimes passive constructions in which the subject is directly affected by the action, e.g.: *He then found himself menaced with two prosecutions for libel and absconded to France. — This question was not entirely answered in Huckle's slow mind before he found himself pushed, along with Tony into Mrs. Douglas's drawing-room.* If such constructions are being preferred to those of the common type (*He was menaced, he was pushed*), it is, I think, because they give the grammatical subject a greater prominence without weakening in the least the passive character of the whole.

All the passive constructions in which the subject is indirectly affected by the action, are but one part of a larger complex of phenomena highly characteristic of Modern English. The one feature common to all of them is the tendency to make a notion, especially fit to fill the thematical function, the grammatical subject of the sentence. That tendency lay at the bottom of the changes by which in Middle English nearly all impersonal constructions were converted into personal ones and it continues to be an active influence even now. We find at least new personal constructions of the same character multiplying in Modern English. In the first place I wish to call attention to constructions denoting feelings or emotional situations. In languages with less developed thematical conception of the grammatical subject, the respective sentences are construed either as impersonal sentences or so that the source of the feeling or the emotional situation is taken for the grammatical subject and the person who experiences the feeling or the emotional situation is in both cases expressed by a nominal or a pronominal complement of the predicate. In Modern English, on the contrary, with its characteristic predilection for personal subject as the most obvious theme of a sentence enunciation, the person experiencing the feeling or the emotional situation

is made the grammatical subject, and the source of the feeling or the emotional situation is construed as a complement of the predicate. This is the basis not only of the well-known personal constructions of the type: *I am sorry to hear.* Modern German: *Es tut mir leid zu hören. I am warm enough.* Mod. German: *Es ist mir genug warm*, but also of the much more modern constructions of the perceptive type, as for instance: *Still he found it very pleasant to talk to Lisbeth.* Mod. German: *Doch war es ihm ein Vergnügen mit Lisbeth zu sprechen. — She found it extremely difficult to say exactly what it was.* Mod. German: *Es fiel ihr äusserst schwer genau zu sagen, was es war*). Judging by the copiousness of instances the constructions of the latter type may be regarded as a real grammatical form. In addition to the perceptive type isolated instances of the possessive type appear in the same function, e.g.: *She had a curious sinking of the heart.* Mod. German: *Es wurde ihr ganz eigentümlich zu Mut.*

Another interesting illustration of new personal constructions replacing older impersonal ones in Modern English is offered by the curious use of the adjective *sure* in a passive meaning as in the following sentence: *He is sure to come.* Mod. German: *Es ist kein Zweifel, dass er kommt.* Taken from another point of view the transition form: *He is sure of coming to: He is sure to come* may be regarded as a transition from subjective meaning to the objective one. Transition in the opposite direction from the objective to the subjective meaning leads to personal constructions of the adjective *long* of the type: *He is long in coming.* Mod. German: *Es dauert lange bis er kommt*, e.g.: *The effect of the coal stoppage is perhaps longer in making itself felt on industry in the West-Riding of Yorkshire than in other places.* Modern German: *Es dauert länger bevor sich die Wirkungen des Kohlenstreikes in der Industrie von West-Riding in Yorkshire geltend machen als an anderen Orten.*

An analysis of the constructions with *sure* and *long* leads to the discovery of other interdependences connected with the special function of the grammatical subject in Modern English. The discussed personal use of the two adjectives has been made possible by a shift within their spheres of meaning. The same may be said of the analogous change of predicative constructions denoting feelings or emotional situations. Thus we come to the conclusion that there is a close interdependence between the preponderant thematical conception of the grammatical subject in Modern English and the easiness with which, as is generally known, categorical changes take place in Modern English within the spheres of single parts of speech.

In the case of the personal construction of the so called indirect passive, Mod. Czech shows the possibility of another interesting



interdependence. In that language, personal constructions of the indirect passive, altogether very rare, are possible only when a state of existence is to be denoted whereas for the expression of a process an active construction must be used. In my opinion this difference shows that the use of a personal construction of the indirect passive is made possible by the weakening of the idea of action inherent in any verb. If it is so, we may see a connection between the rich development of indirect passive constructions in Modern English and the undeniable change in the nature of the English verb. The easy transition in Modern English of nouns into the category of verbs and vice versa as well as the evident tendency in Modern English to decompose the idea expressed by a concrete verb into a former verb plus substantive (e.g. *to have a smoke, to be in love, to do the cooking, to give a laugh, to take leave, to fetch a sigh, to put an end to it, to get into habit of it, to fall in love* etc.), point at least, if put side by side with the tenacity with which Modern Slavonic languages still cling to the sharp division between noun and verb, to the weakened conception of action in the Modern English verb.

Yet another characteristic feature of Modern English may be brought into connection with the thematical function of the grammatical subject. The division of the contents of a sentence into the theme and the proper enunciation which is the basis of the present investigation, may be brought about in actual speech either so that the theme precedes and the enunciation follows (objective order), or so that the enunciation is made at first and the theme subjoined (subjective order). If in Modern English the word-order has become stabilized, so that the subject, as a rule, precedes the predicate, and if, on the other hand, the grammatical subject in Modern English has come to have a clearly thematical function, it is evident that the two changes combined tend towards the stabilization of the objective order *subject-theme: predicate-enunciation*, in Modern English.

In this way the series of synchronic interdependences grouped around the function of the grammatical subject in Modern English, is closed, and in accordance with what was said above of the relation of the synchronic and diachronic problems, the question arises as to what is the meaning of the discussed facts for the historical investigation. To any one with a trained feeling for the delicate intricacies of linguistic development it must be evident that many new departures are offered to those who would follow the sketched interdependences backward into the past and try to see the chronological succession of single facts. Let us take for instance the problem of the origin of personal constructions which in Middle English successively replaced the older impersonal ones. In his well-known treatise dealing with that question, Van der Gaaf tried to show that it was confusion of

endings arising from the weakening of unstressed syllables that gave rise to that characteristic phenomenon. In my opinion Van der Gaaf's careful marshalling of facts has brought to light the evidence that the mentioned phonetic decay of endings made the development of personal constructions easier by removing formal difficulties from its way, but it has failed to show which was the positive influence that determined in which direction the development was to proceed. If in a given case an original dative or accusative may have been regarded, in the consequence of the decay of endings, as a nominative, why was it usually taken for a nominative, in opposition to its old function? Some change must have taken place in the whole perspective of the English sentence, affecting especially the character of the predicative verb and of the grammatical subject, if the difficulty of an uncertain formal situation was to be solved in one direction only and that entirely opposed to all traditional conceptions. Modern English with the interdependences discussed in this paper may, and I am sure will, help to clear up the problem and so contribute to prove that characterological analysis on a strictly synchronic basis gives new impulses even to the historical study of languages.

#### QUATRIÈME RÉUNION GÉNÉRALE.

Discussion sur le problème pratique IV :

*Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la grammaire d'une langue quelconque ?*

La séance est ouverte à 2 h.  $\frac{1}{4}$ .

Président : M. Meyer Lübke, de Bonn.

Le secrétaire du congrès lit le rapport de la commission des atlas, formulant les demandes aux gouvernements, et à la Société des Nations pour servir d'intermédiaire, et nommant une commission composée de MM. Boas (Amérique), Meinhof (Allemagne), Rivet (France), Bartoli (Italie), Jaberg (Suisse), Sommerfelt (Scandinavie), Jakovlev (Russie), Schmidt (Autriche).

M. Bally traite la proposition IV : « Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la grammaire d'une langue quelconque », et il exprime le point de vue de l'école genevoise de F. de Saussure.

Le Prince Trubetzkoi donne des éclaircissements sur sa proposition visant au même but.

M. Bremer s'occupe de la question des limites linguistiques.

M. de Groot présente une objection contre le système de l'école genevoise, tel qu'il a été exposé par MM. Bally et Sécheyne dans les « Propositions ».

M. De Groot a bien voulu rédiger les idées qu'il a exprimées dans la forme suivante :

« La théorie d'après laquelle le caractère du signe linguistique serait *arbitraire* reflète l'esprit intellectualiste du XIX<sup>me</sup> siècle ; elle constitue une réaction contre le romantisme de Platon et de Grimm. Le mot 'arbitraire' indique 'l'absence de tout lien naturel ou nécessaire entre la pensée et son expression linguistique'. En effet, tant qu'il s'agit de pensées, c. à d. d'états de conscience purement logiques et intellectuels, le signe est presque absolument arbitraire. Cependant, tant qu'il s'agit d'états de conscience affectifs ou esthétiques, le lien existant entre l'état de conscience et son expression linguistique n'est pas nécessaire, mais il peut être naturel. Le caractère naturel du lien n'est pas exceptionnel, mais fréquent. Exemples : l'intonation, dont chaque langue a un système qui lui

est propre ; les mots vides tendent à devenir monosyllabiques ; les mots affectifs courts tendent à être remplacés par des mots longs ; en hollandais et en allemand les syllabes les plus importantes au point de vue sémantique sont généralement les plus longues, les plus fortes, les plus hautes ; il y a des mots qui changent de forme en raison de leur sens (lat. *si filare* substitué à *sibilare* ; le *f* se maintient en français et en espagnol) ; d'autres mots changent de sens en raison de leur forme (lat. *excuvare*, holl. *schuren*) ; le système phonétique des classes supérieures de certaines communautés linguistiques tend à être disloqué par une tendance à suggérer la maîtrise de soi-même, ou bien par une tension forte des muscles articulatoires, ce qui peut mener à éviter p.e. les diphtongues : ou bien inversement par une tension plus faible, pour montrer une certaine nonchalance supérieure.

Une objection contre ce point de vue est élevée déjà dans le Cours de linguistique de De Saussure ; elle concerne le caractère soi-disant fortuit ou même illusoire de la valeur expressive. Des mots comme *fouet* et *glas* peuvent frapper certaines oreilles par une sonorité suggestive ; mais pour voir qu'ils n'ont pas ce caractère dès l'origine, il suffit de remonter à leurs formes latines (*fouet* dérivé de *fangus*, 'hêtre', *glas* dérivé de *classicum*) ; la qualité de leurs sons actuels, ou plutôt celle qu'on leur attribue, est un résultat fortuit de l'évolution phonétique'.

Cette objection résulte d'une confusion de la linguistique diachronique avec la linguistique synchronique. Une valeur actuelle peut être occasionnelle, c'est-à-dire fortuite au point de vue de l'histoire, il n'en reste pas moins vrai que cette valeur n'est ni illusoire, ni fortuite, aussitôt que le sujet parlant et l'auditeur en ont conscience, et que le sujet parlant en fait un usage intentionnel.

Une langue n'est pas seulement un instrument intellectuel, elle est un instrument psychologique, sociologique, biologique. Elle n'est donc pas 'un système de signes exprimant des idées' (conception intellectualiste), mais 'un système de systèmes fonctionnels, intellectuels, affectifs, esthétiques'. Ces deux conceptions ne sont pas incompatibles ; elles se complètent ».

M. Bally et M. Jespersen éclaircissent quelques points. Les thèses de MM. Bally, Jakobson, Mathesius, Sécheyne et du prince Troubetzkoy sont fondées les unes dans les autres et présentées au congrès sous la forme suivante :

#### I

L'exposé complet et pratique d'une langue quelconque ne peut être fondé essentiellement que sur la méthode statique. Celle-ci consiste à analyser les pièces du système linguistique et à en décrire les rapports réciproques.

## II

Cette étude embrasse non seulement la lexicologie, la morphologie et la syntaxe, mais aussi la caractéristique du système phonologique (c'est-à-dire du répertoire propre à la langue en question des différences significatives entre les images acousticomotrices).

## III

L'exposé d'un système linguistique doit tenir compte du principe que les faits de langue se classent naturellement et simultanément en séries d'associations mentales et en groupements réalisés sur la ligne du discours.

## IV

Un bon exposé de syntaxe serait celui qui décrirait les complications progressives de la phrase normale la plus élémentaire composée d'un sujet simple et d'un prédicat simple. Cette ordonnance permet de tenir compte de tous les rapports syntagmatiques et associatifs (thèse III).

## V

L'histoire de la langue, si l'on veut en faire, ne doit pas se confiner dans l'étude des changements isolés, mais chercher à les considérer en fonction du système qui les subit.

## VI

Pour atteindre cet idéal, il est nécessaire de préciser les lois générales des systèmes linguistiques par la comparaison de langues aussi nombreuses que possible, considérées non au point de vue génétique, mais au point de vue de leur structure.

La séance est levée à 3 h.  $\frac{1}{4}$ .

SAMEDI 14 AVRIL.

## CINQUIÈME RÉUNION GÉNÉRALE.

Discussion sur les problèmes pratiques V et VI :

V. *Délimitation des domaines culturels du passé et du temps présent par rapport à des mots déterminés et à des particularités phonétiques, morphologiques et syntaxiques ; l'influence réciproque de ces domaines culturels.*

VI. *Les méthodes de recherche pour les langues qui n'ont pas encore fait l'objet d'un travail philologique satisfaisant.*

1. *Langues culturelles peu connues.*
2. *Langues des peuples primitifs.*

La séance est ouverte à 9 h.  $\frac{1}{2}$ .

Président : M. Preuss, de Berlin.

M. Grimme explique en détail ses « Thesen über Sprachmelodie, zunächst für das Deutsche geltend. » L'orateur insiste sur l'importance de la « Sprachmelodie » et il retient que toutes les manifestations de la mélodie du langage ont une valeur syntaxique et qu'elles sont de grande importance pour l'établissement de la parenté des langages.

M. Nitsch se réfère à la proposition 39. Il ne nie pas que la mélodie du langage puisse avoir de l'importance pour la parenté des langues, mais pas toujours ; il cite par exemple des dialects polonais parlés dans des pays qui avaient autrefois l'école allemande ; les élèves qui parlaient allemand avec beaucoup de fautes avaient pris cependant très bien la « Sprachmelodie » allemande. Il propose donc de corriger la proposition 39 et de lire *kann sein* au lieu de *ist*.

M. Meillet pense qu'il faut remercier M. Grimme d'avoir formulé des thèses d'une si grande importance ; la mélodie de la phrase n'a pas été jusqu'ici étudiée suffisamment à cause de ses difficultés extrêmes ; la notation musicale a le défaut d'être trop imparfaite pour les linguistes ; il cite l'exemple de la différente mélodie du français dans deux villes où il a passé sa jeunesse et il exprime l'idée que cette mélodie est le reste du substrat qui, seulement en petite partie, se laisse voir dans la grammaire et dans le vocabulaire.